

Lyon, le 23 JAN. 2012

Votre interlocuteur :

Cf. liste des destinataires

Agnès TRANCHANT
Tél : 04 78 63 45 92 p44592 Fax : 04 26 99 38 96
Email : atranchant@grandlyon.org

Objet Référentiel Habitat Durable pour la qualité environnemental dans la construction de logements 2009 du Grand Lyon et instruction 2011-2012
Nos Ref. DHDSU/AT/EV/179

PJ - Liste des destinataires
- Composition des dossiers à fournir
- Comparatif référentiel Région/Grand Lyon

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la poursuite de la politique de développement d'un habitat durable, et par souci de cohésion avec les évolutions récentes du référentiel régional, je vous confirme les éléments suivants :

Le contenu du référentiel Grand Lyon 2009 est conservé pour 2012, avec ses deux niveaux de validation :

- Très Performant ou Basse Consommation.

Le profil d'opération afin de valider la conformité au référentiel est modifié dans une démarche de simplification, suite au retour d'expérience de l'application du dispositif :

- 5 cibles souples à respecter en tout au minimum
- Toutes les cibles fermes Grand Lyon sont à respecter

Ce profil est applicable pour les dossiers déposés depuis le 1^{er} janvier 2011.

Afin d'améliorer la performance de la chaîne de traitement des dossiers, le circuit d'instruction est modifié pour les dossiers 2009-2011 :

- Les dossiers ne devront plus être envoyés à l'ALE, mais au Grand Lyon, service Programmation et Gestion pour pré-instruction avant transmission par le Grand Lyon.
- L'accord concernant l'application des marges locales dépendant du respect du référentiel sera donné par le Grand Lyon à la DDT et au bailleur, après consultation et instruction définitive par l'ALE.

Je vous prie d'agrérer Madame Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Olivier Brachet

le Vice-président chargé de
La politique de l'habitat et
Et du logement social

Copie : DDT

Tout le courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président de la communauté urbaine de Lyon

Direction Générale

Délégation Générale au Développement Urbain
20, rue du Lac – BP 3103 – 69399 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com

GRAND LYON
communauté urbaine

Composition des dossiers :

1. Une lettre de demande par le maître d'ouvrage (bailleur social etc.) d'un dossier de demande de déplafonnement des marges locales datée et signée par une personne dûment habilitée à engager le demandeur maître d'ouvrage qui précise le niveau de performance visé (Très performant ou Basse consommation),
2. Cette lettre précisera également si le dossier fait l'objet d'une demande de subvention de la région (fournir attestation de conformité du référentiel régional si le dossier a été instruit)
3. Le calendrier prévisionnel de réalisation de l'opération
4. Les pièces graphiques du projet : plan masse, plan d'étage courant, une vue en coupe et les éléments jugés nécessaires à la compréhension du projet
5. L'annexe simplifiée n°7 « Instruction des opérations de logements privés ou sociaux PLUS/PLAI » du Grand Lyon, qui détaille les pièces justificatives des exigences de qualité environnementale complétée,
6. La fourniture des pièces justificatives des cibles indiquées.

Envoi des dossiers :

Communauté urbaine de Lyon
DHDSU
Service programmation gestion
Agnès Tranchant
20 rue du Lac
69399 Lyon Cedex 03

Informations à télécharger :

www.grandlyon.com
www.ale-lyon.org

Conseil et appui :

Référentes habitat à l'ALE de l'agglomération lyonnaise :

christelle.juliand@ale-lyon.org
Ellen.wildbrett@ale-lyon.org